

CONCOURS DEPARTEMENTAL DU NUMERIQUE

Domaines : Tourisme et Sport

Le Département, en partenariat avec l'incubateur PACA EST, a souhaité organiser un concours numérique sur les usages dans les domaines du tourisme et du sport, le déploiement des applications numériques étant un axe fort de sa politique « SMART DEAL ».

L'enjeu de ce concours est de montrer que notre territoire est une terre d'innovation et de développement des applications et usages numériques dans les filières du tourisme et/ou du sport.

Les cibles : L'entrepreneuriat étudiant, les Très Petites Entreprises (TPE) et les Start-up.

Le prix : Chaque lauréat bénéficiera d'une année de prise en charge maximum (octobre 2018 / octobre 2019) par l'incubateur PACA EST afin de l'amener soit à une création d'entreprise, soit à présenter une candidature en incubation.

Cette prise en charge se traduira par une mise à disposition de locaux au sein de l'incubateur, un accompagnement par ses chargés d'affaires et l'accès à ses services (formations, recours à des prestataires extérieurs), en fonction de l'avancement et des besoins du projet.

Le jury : Co-présidé par l'incubateur PACA EST, il sera constitué par un représentant de BPI France, de la DIRECCTE, de Télécom Valley, de l'INPI, d'Université Côte d'Azur et du Comité régional du tourisme Côte d'Azur France.

Le planning : Le concours sera lancé en avril 2018, les dépôts de candidature seront clos le 20 septembre 2018 et le jury statuera en octobre 2018.

Contacts :

Philippe PRICCO
Conseil Départemental des Alpes-Maritimes
Direction de l'attractivité du territoire
Service Europe et Tourisme
Tél : 04 97 18 67 54
Email : ppricco@departement06.fr

Laurent MASSON
Incubateur PACA EST
Email : masson@incubateurpacaest.org

